

(No. 122.)

Circulaire au clergé.

{ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
11 juin 1883.

MONSIEUR,

J'autorise MM. les curés à faire une ou plusieurs processions dans le cours de l'été, afin d'obtenir un temps favorable à la moisson.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.